

REPUBLIQUE FRANCAISE

2022 - 5

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 03 février 2022, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 26 janvier 2022****Président de séance : M. André BRIVADIS, Maire****Nombre de conseillers**

- en exercice : 13
- présents : 10
- votants : 12
- absents : 1

Liste des membres : M. BRIVADIS André, Maire ; M. BLANCHEFORT Fabien, M. GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, Adjoints ; M. VIALANEIX Bernard, M. PHILIPON Pierre, M. SPECEL Gérard, Mme SCIORTINO Pascale, M. MARION Olivier.

Procuration :

M. PHILBEE Paul a donné procuration à M. GIBERT Stéphane

M. FAIVRE Thierry a donné procuration à M. PHILIPON Pierre

Absent : M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** M. LAVERROUX Yannick**2022 – 5 : Tarif des veillées service unifié**

Après en avoir délibéré et voté (10 voix « pour », 2 voix « abstention »), le conseil municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs des veillées de l'Accueil de Loisirs validés par le service unifié à compter du 1^{er} janvier 2022 :

Quotient Familial	< 350	350,1 < 650	650,1 < 950	950,1 < 1250	> 1250
Veillées enfants/ados	5 €				

Pour extrait conforme,

Le Maire,

André BRIVADIS

